

AVENANT N°1

Au marché 2025/296 conclu le 12/08/2025
avec l'entreprise ZUB
pour la construction de 12 logements
individuels pour le compte d'AMSOM
HABITAT et une maison pluridisciplinaire pour
la communauté de Communes AVRE LUCE
NOYE – Rue Carnot à MOREUIL

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet la prise en compte de travaux modificatifs et supplémentaires suite à l'exécution des travaux de construction.

ARTICLE 2 – MODIFICATION DES PRIX

Le chantier est actuellement en cours et celui-ci a mis en exergue la nécessité de modifier et/ou de supprimer certains travaux.

En effet, à la demande des représentants de la CCALN, une réunion s'est tenue le 12 Mars 2026 en présence des futurs praticiens afin d'effectuer un dernier échange sur les prestations attendues de la MSP. Également, dans le cadre du référé préventif, des travaux complémentaires sont donc nécessaires, à savoir :

Modification des soutènements avoisinants et traitement des héberges, il a été décidé en accord avec l'expert judiciaire d'araser les mur propriété d'AMSOM et de conforter un mur s'avérant non stable. De ce fait, il a été décidé d'abaisser les murs périphériques du "jardin" de la MSP et de la rampe donnant accès au parking souterrain. Cette prestation occasionne donc une plus-value de 93 687,10€ HT.

Réfection de la couverture local vélos et ordures ménagères, cela n'avait pas été prévu en phase étude, il a été demandé à l'entreprise ZUB de s'en charger. Cette prestation occasionne donc une plus-value de 21 797,48€ HT.

Remplacement alarme de type 4 par une alarme de type 2B, il était prévu une alarme de type 4, après avis du bureau de contrôle sur la compatibilité d'une alarme de type 4 avec contrôle d'accès, il a été décidé la mise en place d'une alarme de type 2B qui est donc en conformité avec ledit contrôle d'accès, cette prestation occasionne donc une plus-value de 11 125,55€ HT.

Mise en place de 3 caméras rampe d'accès et parking sous-terrain, afin de renforcer la sécurité donnant accès au parc de stationnement souterrain, cette prestation occasionne donc une plus-value de 6 881,56€ HT.

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA SOMME

1 rue du Général Frère - 80084 AMIENS CEDEX 2
TÉL. 03 22 54 50 00 / FAX. 03 22 54 50 50
Mail : contact@amsom-habitat.fr

AMSOM-HABITAT.FR

Complément pour RJ45 pour les bornes WIFI, incluant 13 bornes WI-FI, il a demandé la mise en place de prises RJ45 supplémentaires, cette prestation occasionne donc une plus-value de 9 621,31€ HT.

Création des Espaces d'Attentes Sécurisés, après avis du bureau de contrôle sur le dimensionnement et les modalités de création d'espace d'attente sécurisée pour les personnes à mobilité réduite, il a été demandé une modification des EAS avec création de porte double CF 1 heure, cette prestation occasionne donc une plus-value de 6 345,29€ HT.

Complément boîtes de sol et PC cabinets et salle de réunion, il a été demandé un ajout de complément boîtes de sol pour les cabinets des médecins et la salle de réunion, cette prestation occasionne donc une plus-value de 25 120,62€ HT.

Modification plan électrique pôle kinés, il a été demandé des modifications sur les installations électriques, cette prestation occasionne donc une plus-value de 12 806,62€ HT.

Pour le poste Fluides, il a été demandé des modifications des Pôles dentistes et Kinés en ce qui concerne les modifications d'alimentations des fluides, cette prestation occasionne donc une plus-value de 18 775,85€ HT.

Réseau TV, il a été demandé l'installation d'un réseau TV complémentaire, cette prestation occasionne donc une plus-value de 4 880,41€ HT.

Suppression alimentation électrique et contrôle d'accès, la CCALN souhaite laisser libre l'accès au site, cette prestation occasionne donc une moins-value de 8 695€ HT.

Charpente industrielle au lieu d'une charpente traditionnelle, il a été décidé de s'orienter sur une charpente industrielle, qui procure une installation beaucoup plus rapide et moins de main d'œuvre sur le chantier qu'une charpente traditionnelle. Cela représente donc un gain de temps et une réduction des coûts, cette prestation occasionne donc une moins-value de 34 918€ HT.

Menuiseries bois/aluminium, la Maîtrise d'œuvre a proposé de remplacer les menuiseries bois par des menuiseries bois/aluminium, cette prestation occasionne donc une moins-value de 40 000€ HT.

Canalisation en PVC CR8 au lieu de Grès, pour des raisons pérennes et en accord avec le gestionnaire en charge de l'assainissement soit la communauté de communes Avre Luce Noye, il a été décidé remplacer du grès par du PVC, cette prestation occasionne donc une moins-value de 2 199€ HT.

Reprise trottoirs suite déplacement construction des logements de 1 à 5, il a été décidé pour des raisons techniques et financières de décaler les logements de 1 à 5 sur la limite opposée, soit une incidence sur prolongement du trottoir au lot VRD, cette prestation occasionne donc une plus-value de 2 819€ HT.

Pompes à chaleur avec ventilation simple flux NIBBE, pour une mise en œuvre plus simplifiée, il a été demandé de modifier le modèle de PAC par une NIBBE, cette prestation occasionne donc une moins-value de 9 000€ HT.

Clôtures, AMSOM-Habitat a demandé la suppression des portillons sur les clôtures et des abris de jardins afin de passer en coffre de rangement extérieur, à des fins d'économies, de réalisation et d'entretien, cette prestation occasionne donc une plus-value de 15 828€ HT.

Le montant total des travaux ci-dessus mentionnés s'élève à 103 220.79€ HT selon les devis établis et annexés au présent avenant.

Montant global de cet avenant et incidence sur le marché :

Montant du marché initial	5 502 285.00 € H.T.
<i>Montant du présent avenant</i>	<i>103 220.79 € HT</i>
Nouveau montant du marché	5 605 505.79 € H.T.

Cet avenant représente une plus-value de 1.88% par rapport au montant du marché initial.

Nouvelle répartition du marché après l'avenant 1 :

Numéro de Marché	Objet	Montant
2025/296-2	AMSOM LLS Batiment	-5 095.46€ ht
2025/296-3	AMSOM LLS VRD EV	+8 613.58€ ht
PART TOTALE AMSOM AVENANT 1		+3 518.12 € ht
2025/296 - 1	COM DE COM MAISON DE SANTE BATIMENT	+ 48 766.25€HT
2025/296 - 4	COM DE COM MAISON DE SANTE VRD EV	+50 936.42€ HT
PART TOTALE COM DE COM AVENANT 1		+99 702.67 € ht
AVENANT 1		103 220.79€ ht

ARTICLE 3 – AUTRES MODIFICATIONS

Aucune autre modification n'est apportée au marché.

Fait à , le

Fait à Amiens, le

L'entreprise

David QUINT
Directeur Général